



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Grand Paris Express

Question au Gouvernement n° 470

Texte de la question

GRAND PARIS EXPRESS

M. le président. La parole est à M. Pierre-Yves Bournazel, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

M. Pierre-Yves Bournazel. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre chargée des transports.

Le Grand Paris Express est le grand projet de transport collectif du XXI^e siècle. Automatique, circulant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, 100 % accessible, il doit transformer profondément la mobilité des Parisiens, des Franciliens ainsi que celle de millions de touristes.

C'est un projet d'intérêt général stratégique qui renforcera notre attractivité internationale et améliorera la vie quotidienne de millions d'habitants.

Le prolongement de la ligne 14 vers le nord, qui doit désengorger la ligne 13 particulièrement saturée, a déjà pris beaucoup de retard : l'enjeu est important car elle doit, par exemple, desservir le nouveau tribunal de grande instance de Paris ainsi que, sur un territoire en pleine expansion, à la mairie de Saint-Ouen, le nouveau siège de la région Île-de-France.

Des interrogations et des inquiétudes remontent quant au risque de report de calendrier sur des tronçons des lignes 16, 17 et 18. Face à la compétition entre « villes-monde », la réalisation de ce super-métro est décisive pour l'attractivité de notre pôle scientifique de Saclay, pour le respect des engagements que nous avons pris quant à l'accueil des Jeux Olympiques et paralympiques de 2024, pour élever le standard d'accueil de notre ambition touristique.

La réalisation dans les délais de ce super-métro est également décisive pour désenclaver certains territoires, pour désaturer le réseau parisien et pour structurer l'aire métropolitaine de demain.

La mobilité est en effet l'étape-clé de l'aménagement du Grand Paris car elle engage la suite du développement métropolitain. Elle constitue également une réalisation concrète de la logique métropolitaine, qui peut parfois paraître abstraite. Elle constitue enfin un instrument de cohérence et de cohésion entre les territoires.

Madame la ministre, sachant votre engagement et votre compétence sur ce dossier, ma question est simple : pouvez-vous nous donner des assurances quant à la réalisation complète du Grand Paris Express dans les délais prévus ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UAI. – M. Claude Goasguen applaudit également.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition

écologique et solidaire.

Mme Brune Poirson, *secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire*.
Monsieur le député, je vous prie tout d'abord d'excuser Élisabeth Borne, ministre chargée des transports, qui débat actuellement au Sénat de l'avenir de la SNCF.

Le Grand Paris Express bénéficie de financements dédiés grâce à plusieurs taxes prélevées en Île-de-France : elles ont permis à la Société du Grand Paris de prendre directement en charge, jusqu'en 2016, l'intégralité des dépenses du projet.

Depuis 2017, ces financements lui permettent d'amortir les emprunts qu'elle a souscrits pour payer ses dépenses. L'intégralité du projet est aujourd'hui couverte par une déclaration d'utilité publique.

La Société du Grand Paris a donc réalisé les études des différentes sections et a conduit les procédures de déclaration d'utilité publique. Les travaux ont démarré mi-2016, et le premier tunnelier entrera en action dans les prochaines semaines à Champigny-sur-Marne pour démarrer la réalisation de la ligne 15 sud.

Il est vrai que des surcoûts très importants ont été mis en évidence. Vous savez que les travaux souterrains sont difficiles et que le secteur du BTP est sous tension, notamment en raison du pic d'activité actuel en Île-de-France.

Compte tenu des enjeux techniques du projet, de l'attention que notre gouvernement porte à l'équilibre des finances publiques, et de la volonté qui est la nôtre de respecter l'objectif de réaliser l'intégralité du réseau à l'horizon 2030, le Gouvernement a confié une mission au préfet d'Île-de-France pour étudier le phasage de la réalisation.

Je connais, monsieur le député, votre implication sur ces sujets en général et sur ce projet en particulier. Sachez que le Gouvernement fera part de ses décisions dans les prochains jours. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UAI.)*

M. le président. Avant d'appeler la dernière question, je vous informe qu'à l'issue de la réponse, je ferai une annonce concernant l'élection de deux membres du bureau.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Bournazel](#)

Circonscription : Paris (18^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 470

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 janvier 2018](#)